

VILLE DE LEZIGNAN-CORBIERES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AOÛT 2022

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2022			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 20	Nombre de votants : 30	Date de la convocation : 19 août 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-sept août à 8 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Lézignan-Corbières s'est rassemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. Le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, M. Jean-Paul PUJOL, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Dominique JOLIS, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL, M. Rémi PENAVALAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Catherine FABRESSE-ROCA, Mme Valérie FERRET, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Mireille SANTINI, M. Fabrice CASTELEYN.

Étaient absents :

Mme Christine BÉNET, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Bernard FUMET, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Didier JULIAN, Mme Sabrina FITO, Mme Virginie JULIAN, M. Freddy NOLOT, Mme Sophie COURRIERE-CALMON, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD.

Avaient donné mandat :

Mme Christine BÉNET à M. Gérard FORCADA
M. Guy VIVÈS à M. Michel MASUYER
Mme Bérengère LÉCÉA à M. William COMBES
M. Bernard FUMET à Mme Sylvie FUMET
Mme Virginie JULIAN à Mme Valérie FERRET
M. Didier JULIAN à M. Dominique JOLIS
Mme Sabrina FITO à Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ
M. Freddy NOLOT à Mme Françoise BAROUSSE
Mme Ginette BARRAU-FERRET à M. Jean-Paul PUJOL
Mme Béatrice ARNAUD à M. Rémi PÉNAVALAIRE

Date de la publication : 31 août 2022

SECRETARE DE SÉANCE : Mme Valérie FERRET

RAPPORTEUR : M. Gérard FORCADA

Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux ».

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES :

-Délibération n° 2022-126 – Installation d’une nouvelle conseillère municipale à la suite d’une démission – Annexe.

-Délibération n° 2022-127 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2022 – **Adoptée à l’unanimité.**

-Délibération n° 2022-128 – Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l’article L. 2122-22 du CGCT par délégation du conseil municipal.

-Délibération n° 2022-129 – Composition de la Commission de délégations de services publics – Élections.

Liste des membres élus :

-Titulaires : M. Jean-Paul PUJOL, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. William COMBES, M. Guy VIVÈS, M. Thierry DENARD

-Suppléants : Mme Sylvie DANRÉ, M. Michel MASUYER, Mme Valérie FERRET, M. Daniel LARRIGOLE, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON

-Délibération n° 2022-130 – Composition de la Commission d’appel d’offres – Élections

Liste des membres élus :

-Titulaires : M. Jean-Paul PUJOL, William COMBES, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON

-Suppléants : Mme Sylvie DANRÉ, M. Michel MASUYER, Mme Valérie FERRET, M. Daniel LARRIGOLE, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON

-Délibération n° 2022-131 – Désignation de représentants au Conseil d’école de l’Établissement scolaire École Sainte-Thérèse – **Adoptée à la majorité, par 26 voix pour et 4 abstentions**

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2022-132 – Institution de la taxe de séjour par la CCRLCM – Conservation de la perception de la taxe de séjour par la commune – **Adoptée à la majorité, avec 22 voix pour et 8 abstentions**

-Délibération n° 2022-133 – Fixation d’une redevance pour la mise à disposition d’un local en faveur de la mutuelle communale – **Adoptée à l’unanimité.**

-Délibération n° 2022-134 – Aides à l’économie – Soutien à l’installation pérenne d’entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville – **Adoptée à l’unanimité.**

-Délibération n° 2022-135 – Décision modificative n° 2 – Budget annexe Eau potable – **Adoptée à l’unanimité.**

-Délibération n° 2022-136 – Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil d’avis – **Adoptée à l’unanimité.**

ARCHITECTURE, BÂTIMENTS ET LOGISTIQUE

-Délibération n° 2022-137 – Convention avec l’Agence Technique Départementale de l’Aude – Annexe – **Adoptée à l’unanimité.**

ÉDUCATION, ANIMATION ET JEUNESSE

-Délibération n° 2022-138 – Conventions de facturation de repas avec la CCRLCM – Annexes – **Adoptée par 28 voix pour et 2 voix contre.**